



En cas de problème de santé grave, un deuxième avis est possible !

L'accès à un médecin expert de ma maladie en moins de 7 jours, où que vous soyez

Vous êtes confronté(e) à un problème sérieux et vous ressentez le besoin d'obtenir un second avis médical. Vous pourrez l'obtenir sous 7 jours sur la base des pièces et informations médicales que vous transmettez au médecin expert de votre maladie.

Avec votre complémentaire santé Malakoff Humanis, vous pourrez obtenir un deuxième avis médical totalement pris en charge par votre contrat et vous n'avez rien à avancer !

À SAVOIR

Les personnes affiliées à votre complémentaire santé Malakoff Humanis, peuvent aussi bénéficier de ce service.

Monique, souffrant d'un cancer du sein, a utilisé le service et elle nous raconte...

« Quand on rencontre un problème médical sans raison ou cause évidente, l'accès à un second professionnel permet d'être rassuré et de valider le diagnostic initial sans retenue. C'est très important pour se lancer dans le protocole mis en place. »

18 juin 2018

Un service délivré par des médecins experts de ma maladie

98 % des patients
ayant utilisé le service
Deuxième avis médical
le recommanderaient
à leurs proches*

Avec le service Deuxième avis médical, en cas de problème de santé sérieux ou de situations médicales complexes, vous pourrez bénéficier :

- **où que vous soyez**, en France, de l'avis d'un **médecin expert de votre maladie** après analyse de votre dossier médical préalablement transmis,
- d'un **compte rendu écrit** adressé **sous 7 jours ouvrables**, transmis avec votre accord à votre équipe médicale traitante,
- de l'expertise médicale de plus de **150 médecins** inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins,
- de **l'accès à plus de 300 fiches descriptives** (cancer, orthopédie, cardio vasculaire, neurochirurgie, infertilité etc.) sur les traitements existants et sur les questions à se poser,
- de la **confidentialité des informations de santé** confiées à la plateforme sécurisée Deuxième avis médical, tenue au respect du secret médical et des règles de protection des données.

À SAVOIR

L'accès à ce service est confidentiel, aucune de vos données médicales ou personnelles n'est transmise à votre entreprise ni auprès de l'assureur Malakoff Humanis.

Ce service est délivré dans le respect du consentement et du libre choix du praticien par le patient. Il n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et ne s'inscrit pas dans le parcours de soins coordonnés. Ce service ne prend pas en charge les situations d'urgence et le service ne se substitue pas, en tout ou partie, à un diagnostic réalisé par un médecin après examen clinique physique. Ce service est proposé par Malakoff Humanis Expertis et opéré par Carians.

Un service simple et facile d'accès

Accédez à votre espace dédié via l'adresse suivante :

1. **Créez** votre compte.
2. **Indiquez** votre problème de santé et visualisez instantanément les médecins experts de votre pathologie qui peuvent vous accompagner.
3. **Sélectionnez** l'un des médecins experts qui vous donnera son deuxième avis médical.
4. **Posez** toutes vos questions, complétez un questionnaire médical et transmettez votre dossier médical.
5. **Obtenez**, en moins de 7 jours, un compte rendu signé disponible dans l'espace sécurisé.

À SAVOIR

Vous pouvez être accompagné(e) par téléphone, au 01 81 80 00 48

Disponible du lundi au vendredi de 10 h à 19 h. Prix d'un appel local.

LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES EST ASSURÉE

La confidentialité de vos données personnelles est assurée et est couverte par le secret médical.

La société Carians bénéficie d'une autorisation CNIL n°1786189 dans le respect des formalités préalables obligatoires auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés. Les données à caractère personnel collectées et traitées au titre des services proposés sont hébergées auprès d'un hébergeur de données de santé agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé basé en France. Le service Deuxième avis médical s'inscrit dans le strict respect des droits des patients : information et consentement, indépendance professionnelle du médecin expert, protection et confidentialité des informations du dossier médical de chaque patient.



CARIANS, société par action simplifiée au capital social de 108.030 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 803 657 717 dont le siège social est situé Pépinière Paris Santé Cochin, 29 rue du Faubourg Saint-Jacques à Paris 75014.
MALAKOFF HUMANIS EXPERTIS, SAS au capital de 13 000 000 € - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - 388 952 350 RCS Paris

